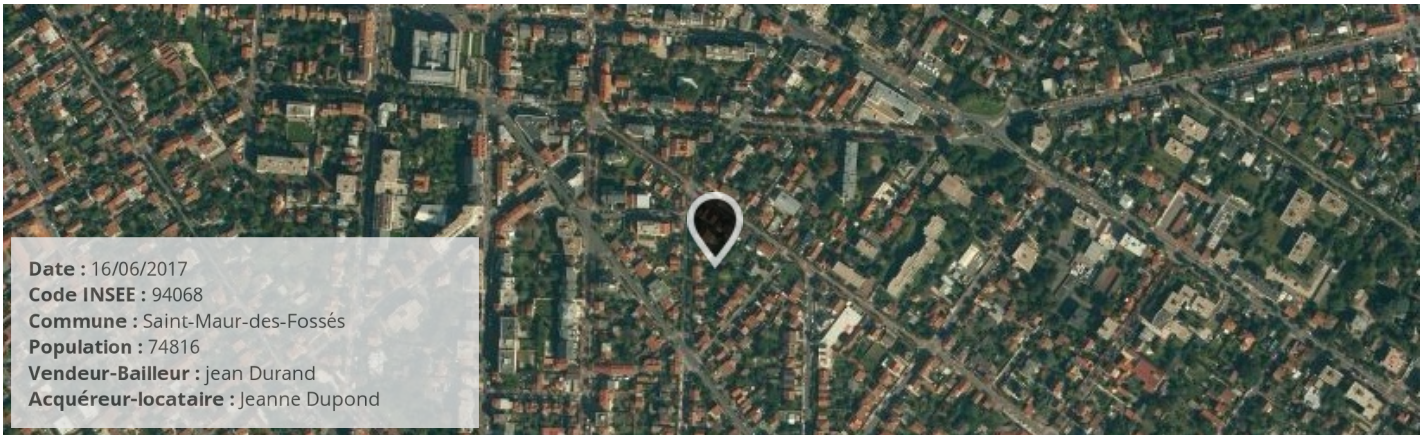


ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERES ET TECHNOLOGIQUES

5 AVENUE HENRI MARTIN 94100 ST MAUR DES FOSSES



SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 1

15 BASIAS, 2 BASOL, 2 ICPE

SEISME : NIVEAU 1

RISQUES NATURELS ⁽¹⁾

RISQUES MINIERES ⁽¹⁾

RISQUES TECHNOLOGIQUES ⁽¹⁾

Inondation
Mouvement de terrain
Séisme

Aucun

Transport de marchandises dangereuses

(1) Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusions pour connaître les risques concernant le bien.

(2) BASOL = Base de données de pollution des SOLS, (3) BASIAS = Base de données des Sites Industriels et Activités de Services

(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Inondation (Par une crue à débordement lent de cours d'eau)	Approuvé	PPRi Marne et Seine	28/07/2000
Inondation (Par ruissellement et coulée de boue)	Préscrit	PPRi Ruissellement urbain	09/07/2001
Mouvement de terrain (Tassements différentiels)	Préscrit	PPRMT Argiles	09/07/2001
Mouvement de terrain (Affaissements et effondrements (cavités souterrain))	Préscrit	secteur 1	01/08/2001
Inondation (Par une crue à débordement lent de cours d'eau)	Approuvé	PPRi Marne et Seine	12/11/2007

CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

- Inondation mais la cartographie indique que le bien ne se trouve pas dans une zone inondable
- Mouvement de terrain et la cartographie indique que le bien se trouve dans une zone de mouvement de terrain

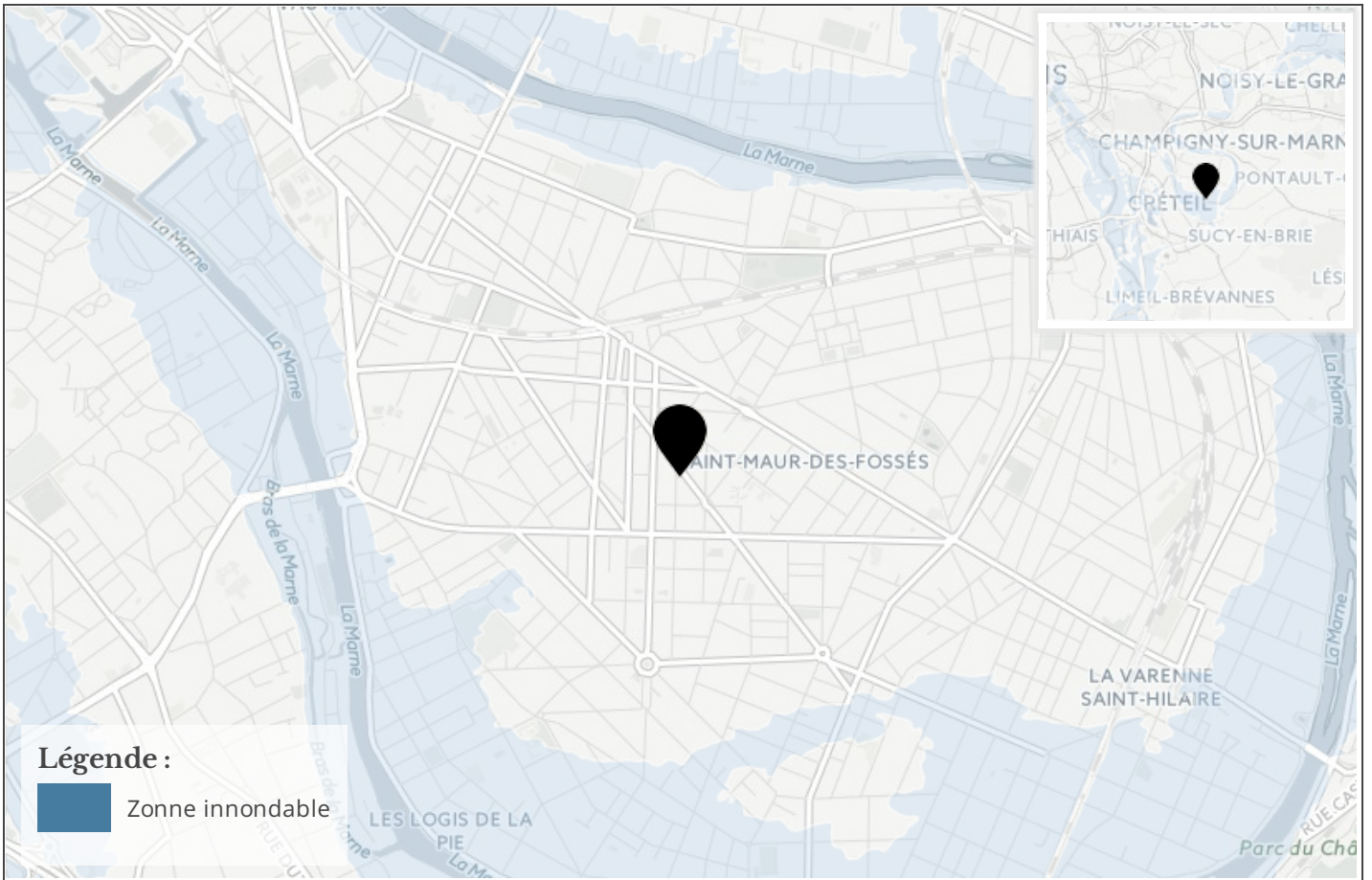
Atlas de Zone Inondable

Aléa	Nom de l'AZI	Date
Inondation	Marne	01/12/1999

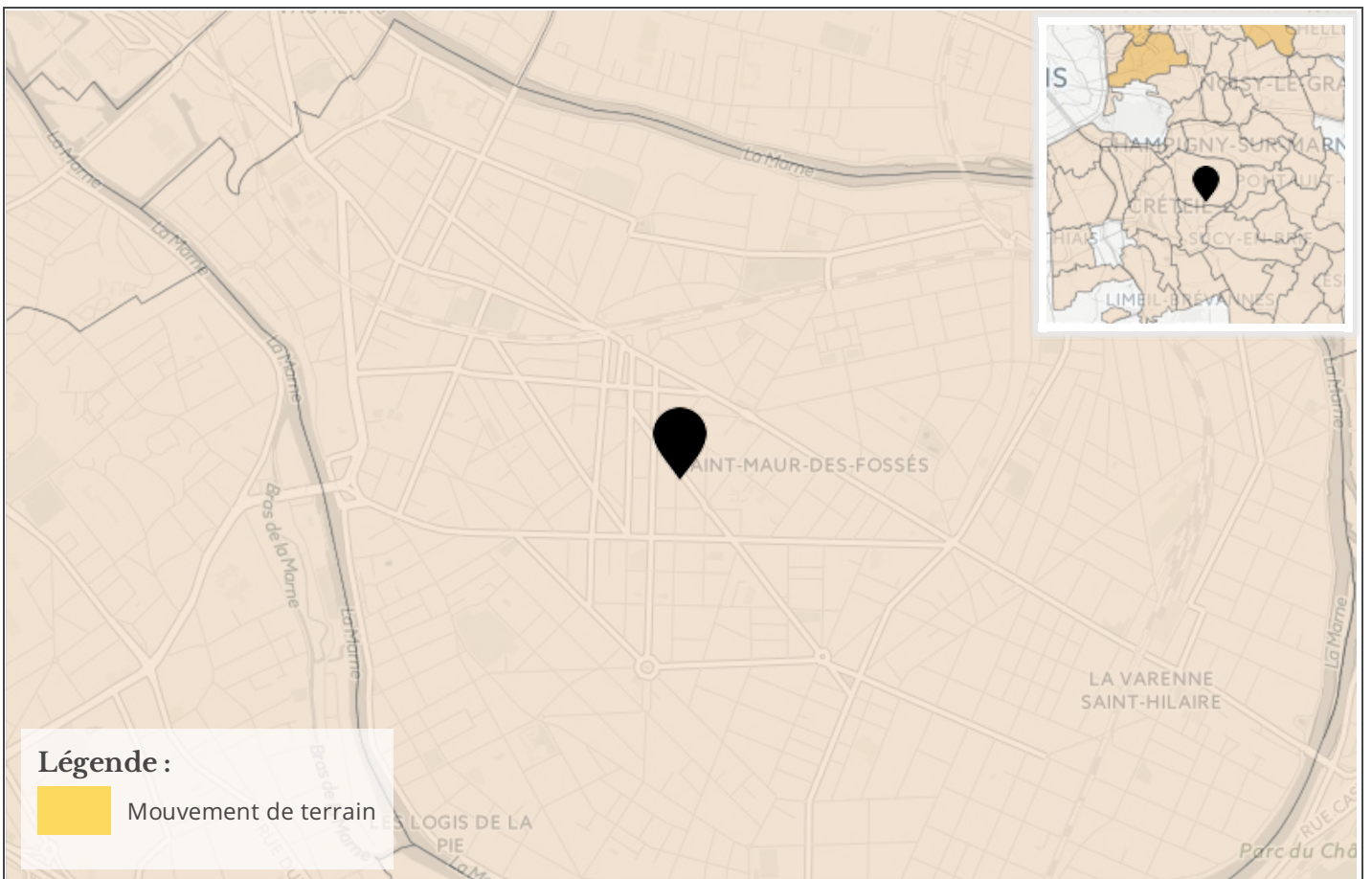
Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Inondations, coulées de boue et glissements de terrain	16/08/1983	16/08/1983	29/12/1983	08/01/1984
Inondations et coulées de boue	17/06/1986	17/06/1986	25/08/1986	06/09/1986
Inondations et coulées de boue	23/07/1988	23/07/1988	19/10/1988	03/11/1988
Inondations et coulées de boue	18/07/1994	19/07/1994	28/10/1994	20/11/1994
Inondations et coulées de boue	02/07/1995	02/07/1995	18/08/1995	08/09/1995
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/05/1989	31/12/1995	01/10/1996	17/10/1996
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Inondations et coulées de boue	25/08/1999	25/08/1999	28/01/2000	11/02/2000
Inondations et coulées de boue	07/07/2000	07/07/2000	06/11/2000	22/11/2000
Inondations et coulées de boue	27/07/2001	27/07/2001	27/12/2001	18/01/2002
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/07/2003	30/09/2003	11/01/2005	01/02/2005
Inondations et coulées de boue	06/07/2006	06/07/2006	22/02/2007	10/03/2007

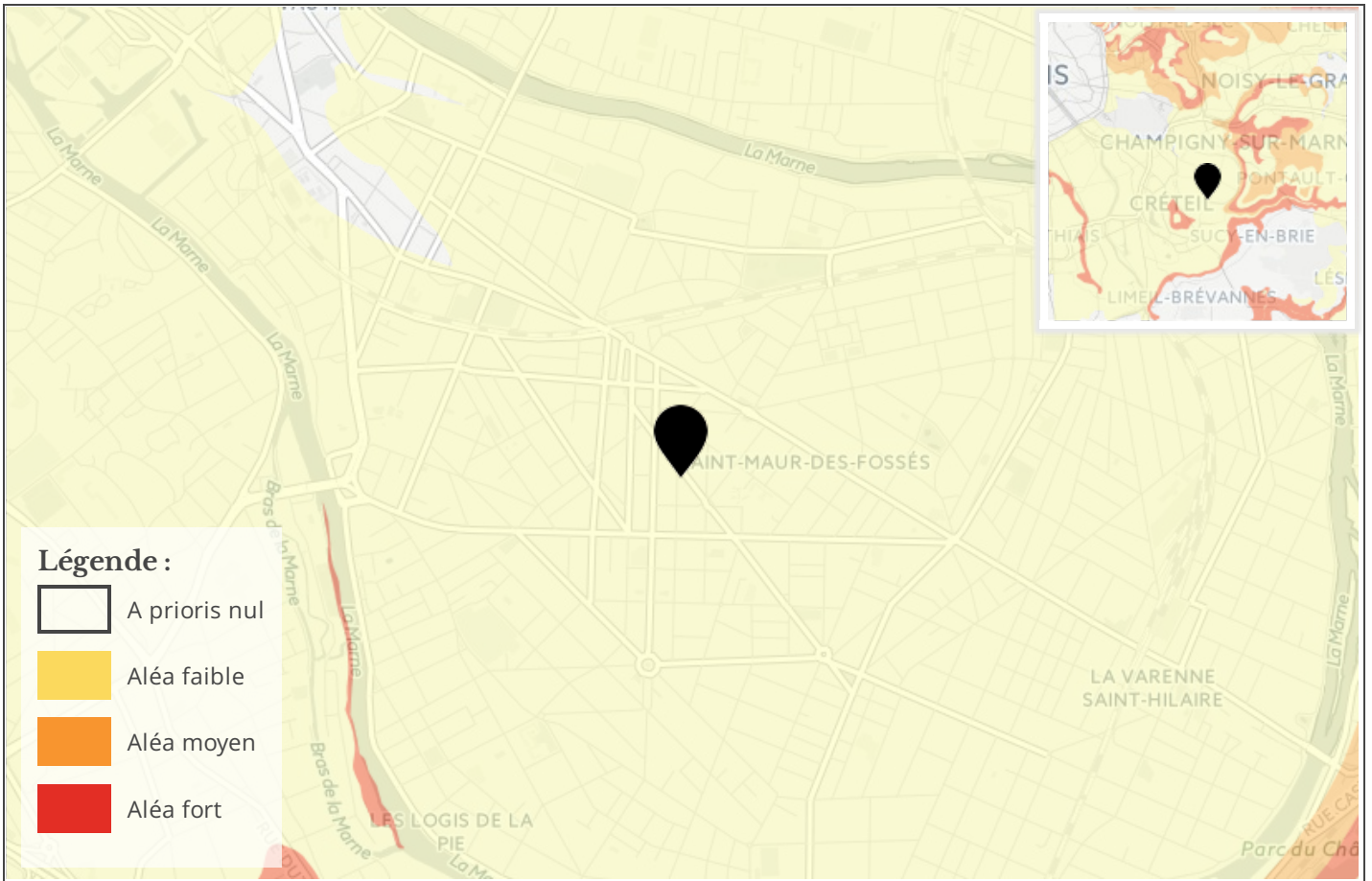
Cartographie des inondations



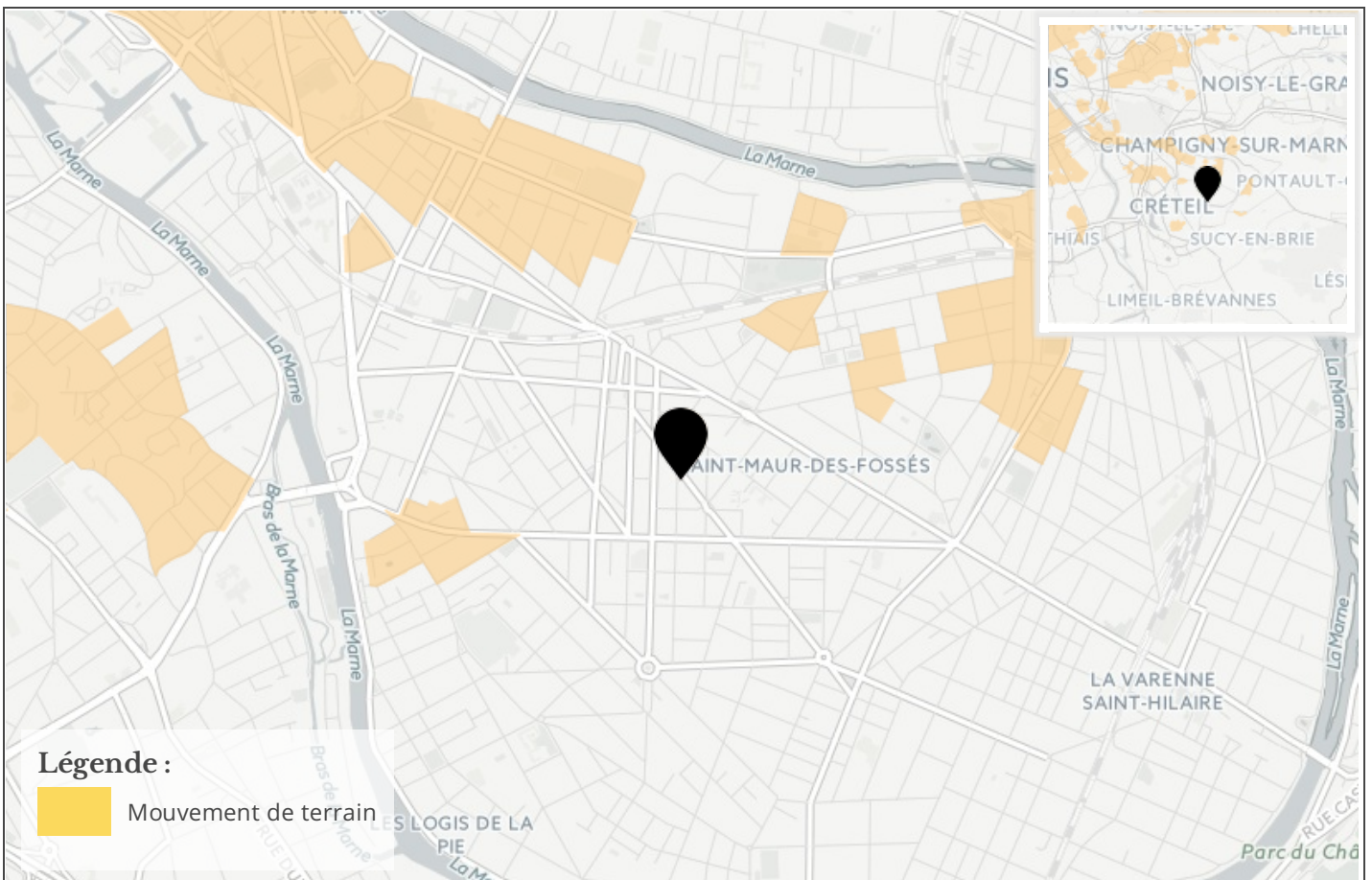
Cartographie des mouvements de terrains



Cartographie des argiles



Cartographie des carrières / gypse

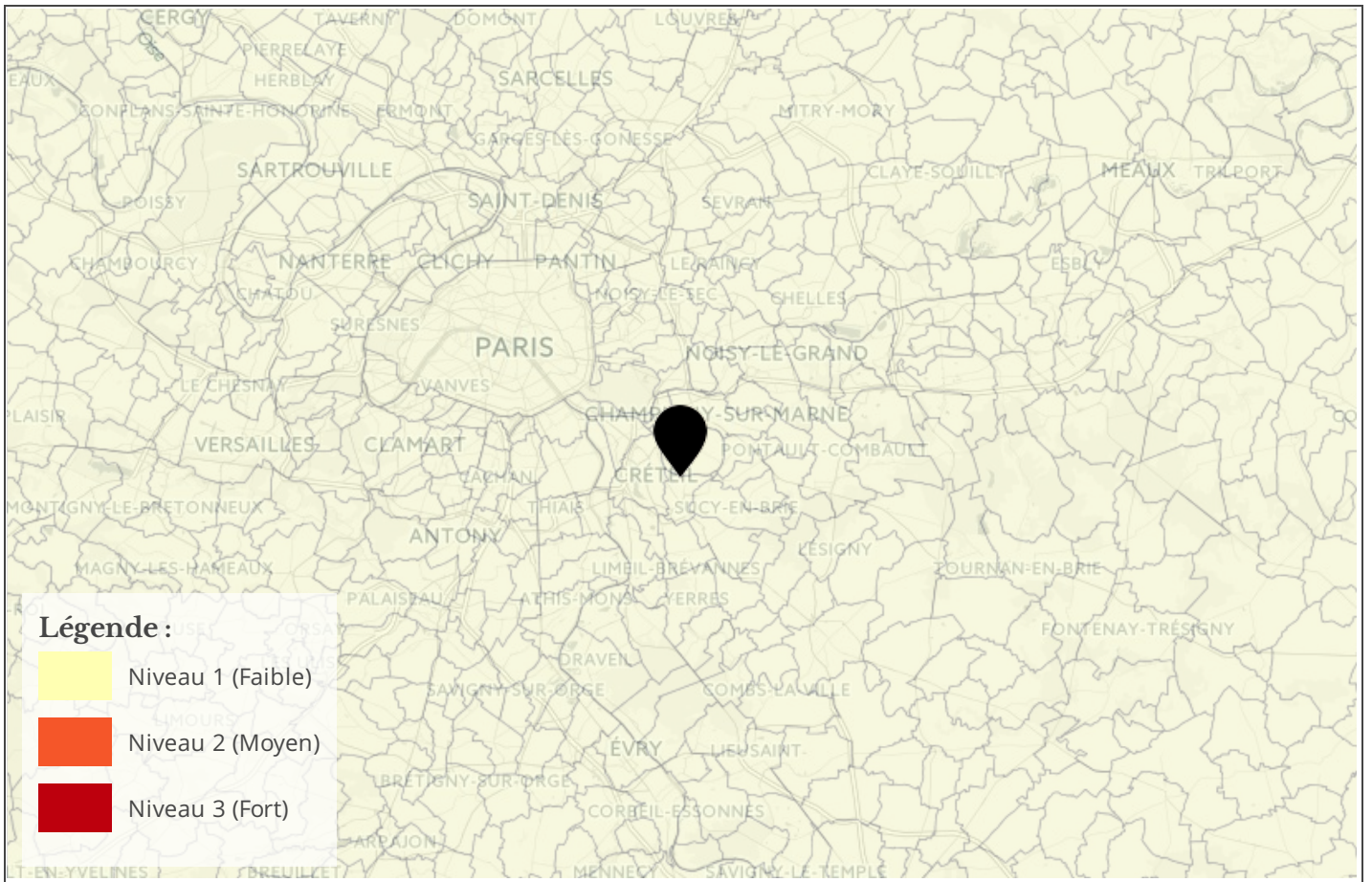


Referentiel cadastral parcelle



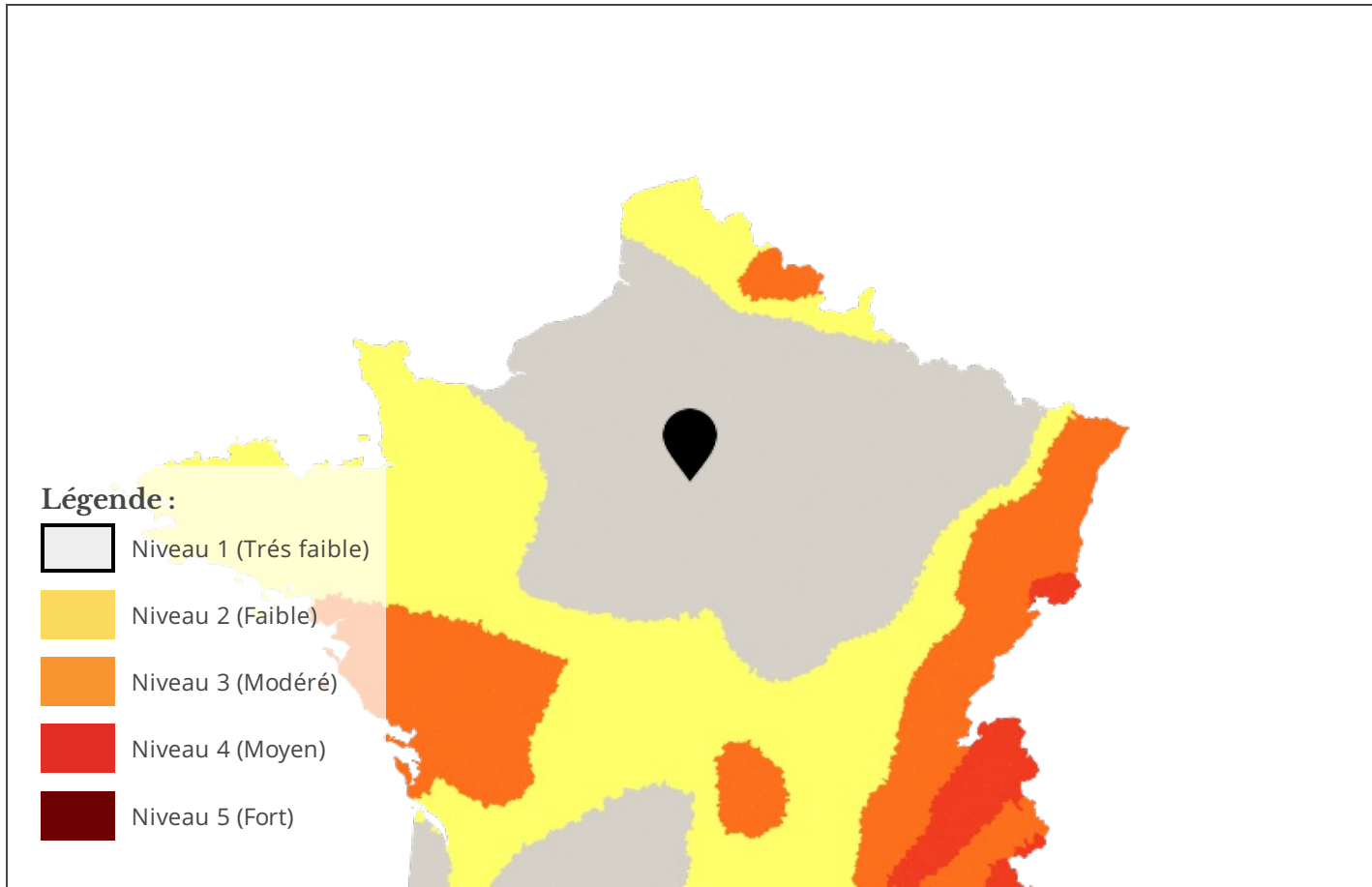
Légende:
 Section
 Parcelle

Information RADON

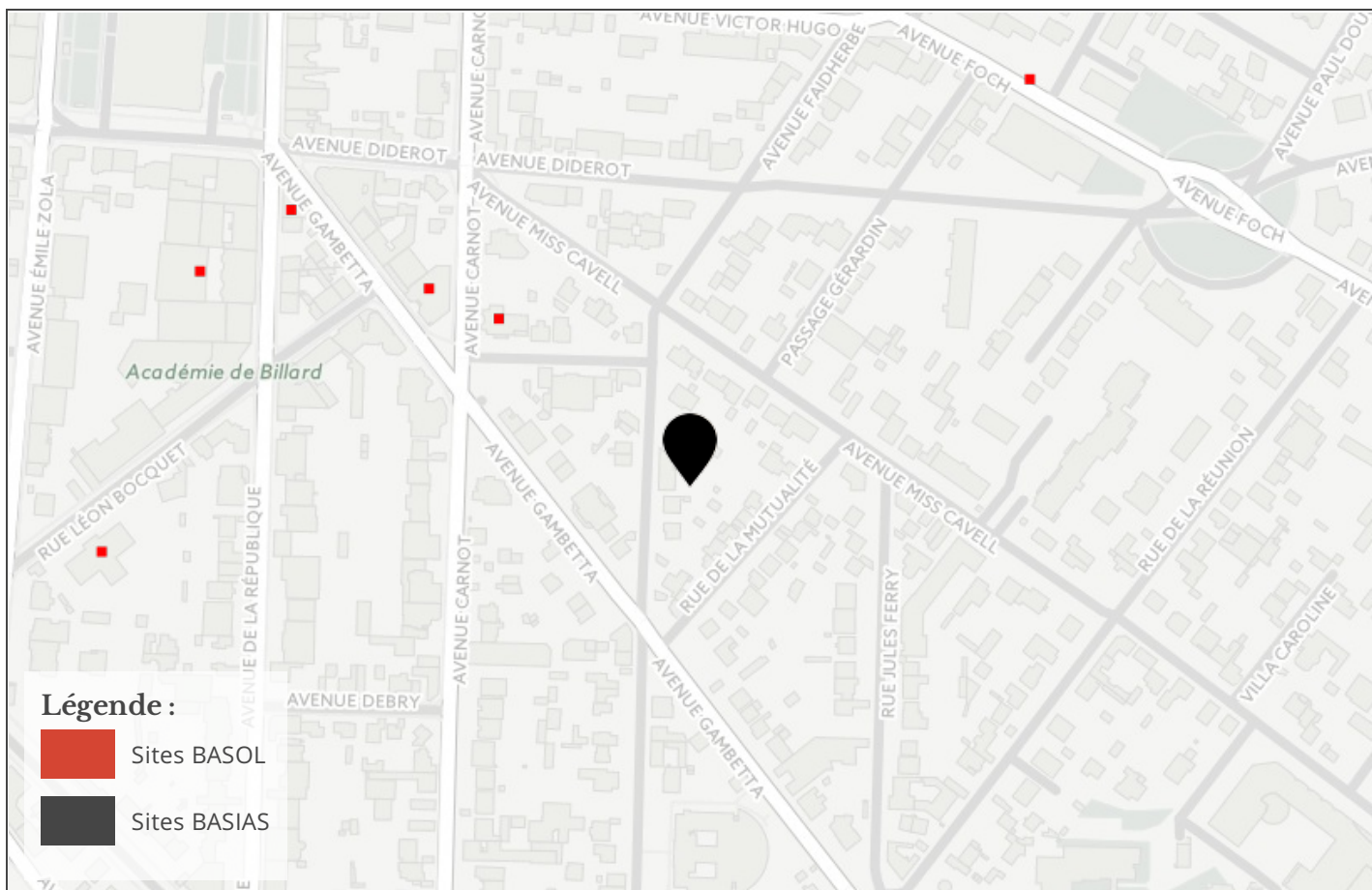


Légende:
 Niveau 1 (Faible)
 Niveau 2 (Moyen)
 Niveau 3 (Fort)

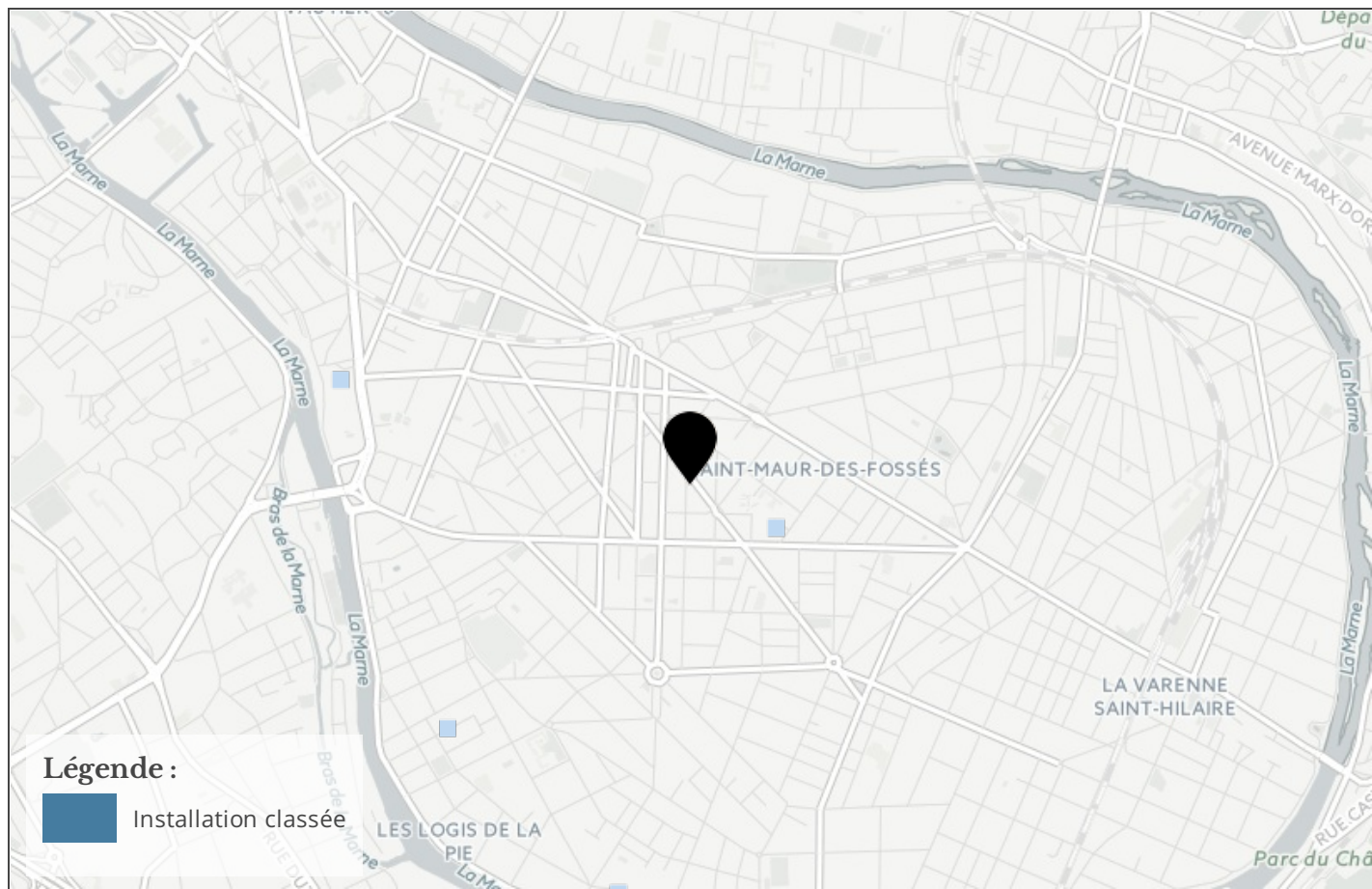
Cartographie des zones sismiques



Cartographie de pollution des sols



Cartographie des installation classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)



Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° du Mis à jour le

informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)

2. Adresse code postal ou Insee commune
 5 Avenue Henri Martin 94100 ST MAUR DES FOSSES

3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **prescrit** Oui Non
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **appliqué par anticipation** Oui Non
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **approuvé** Oui Non

> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :

inondation <input type="checkbox"/>	crue torrentielle <input type="checkbox"/>	mouvements de terrain <input checked="" type="checkbox"/>	avalanches <input type="checkbox"/>
sécheresse <input type="checkbox"/>	cyclone <input type="checkbox"/>	remontée de nappe <input type="checkbox"/>	feux de forêt <input type="checkbox"/>
séisme <input type="checkbox"/>	volcan <input type="checkbox"/>	autres <input type="text"/>	

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels Oui Non
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés Oui Non

4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **prescrit** Oui Non
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **appliqué par anticipation** Oui Non
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **approuvé** Oui Non

> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :

mouvements de terrain **autres**

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR miniers Oui Non
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés Oui Non

5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR technologiques prescrit et non encore approuvé Oui Non
 si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à :

effet toxique **effet thermique** **effet de surpression**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR technologiques approuvé Oui Non

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR technologiques Oui Non
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR technologiques ont été réalisés Oui Non

6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de l'environnement

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité **zone 5** **zone 4** **zone 3** **zone 2** **zone 1**
 forte moyenne modérée faible très faible

7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique

en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement

> L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente Oui Non

vendeur/bailleur – acquéreur/locataire

8. Vendeur - Bailleur	jean	Durand
9. Acquéreur - Locataire	Jeanne	Dupond
10. Lieu / Date	ST MAUR DES FOSSES	16/06/2017

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Article 125-5 (V) du Code de l'environnement: En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
IDF9402612	recherche aérosols, sté française de recherche aérosols, fabrique de produits chimiques, 25 avenue carnot saint-maur-des-fosses (94068)	111 mètres
IDF9402619	comeinhes transports, garage, 24 avenue carnot saint-maur-des-fosses (94068)	146 mètres
IDF9400639	teinturerie, teinturerie, 21 rue république (de la) saint-maur-des-fosses (94068)	221 mètres
IDF9400701	station-service bp france, mobil oil française, station-service, 33 avenue foch saint-maur-des-fosses (94068)	244 mètres
IDF9403036	durand, ets, garage, 28 avenue république (de la) saint-maur-des-fosses (94068)	247 mètres
IDF9403160	gourdon & lesseurre sa des ets, atelier de travail des métaux, 25 rue kruger saint-maur-des-fosses (94068)	273 mètres
IDF9401788	blanchisserie de saint maur, sté de, blanchisserie, 17 rue bocquet (léon) saint-maur-des-fosses (94068)	282 mètres
IDF9403014	garage clébaud, garage, 3 ter avenue république (de la) saint-maur-des-fosses (94068)	335 mètres
IDF9402856	blanchisserie d'adamville karsenty, blanchisserie, 123 boulevard créteil (de) saint-maur-des-fosses (94068)	348 mètres
IDF9400957	transrack sarl, ex construction mécanique et électrique de saint-maur, ex société des avions gourdou et société technodent france (filiale de gourdou), atelier de travail des métaux, 60 avenue cavell (miss) saint-maur-des-fosses (94068)	355 mètres
IDF9401790	lecoq, atelier de travail des métaux, 6 rue révol saint-maur-des-fosses (94068)	456 mètres
IDF9403236	goubert, ets, atelier de traitement de surface, 11 rue solférino saint-maur-des-fosses (94068)	491 mètres
IDF9402624	dubois a, ets, serrurerie, 11 rue painlevé (paul) saint-maur-des-fosses (94068)	493 mètres
IDF9403635	couleurs françaises, fabrique de peintures et vernis, 73 avenue foch saint-maur-des-fosses (94068)	495 mètres
IDF9403634	marseilhan et cie, fabrique de peintures et vernis, 31 rue rouget de lisle saint-maur-des-fosses (94068)	496 mètres

Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
94.0045	, bp france, 33 avenue foch saint-maur-des-fossés(94068)	238 mètres
94.0027	, transrack, 20-24 avenue raspail, 127-127bis et 131 quai de la pie saint-maur-des-fossés(94068)	277 mètres

Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
74.3810	blanc express, st maur des fosses 94100	429 mètres
74.6803	lycee polyvalent francois mansart, st maur des fosses 94100	429 mètres

Télécharger l'IAL

<http://www.val-de-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-prevention-des-risques/Informations-acquereurs-locataires-Risques-naturels-et-technologiques-par-commune>

Préfecture : Val-de-Marne
en application du IV de l'article

Déclaration de sinistres indemnisés
L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

Commune

ST MAUR DES FOSSES

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Inondations, coulées de boue et glissements de terrain	Arrêté en date du 29/12/1983	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 25/08/1986	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 19/10/1988	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 28/10/1994	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 18/08/1995	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 01/10/1996	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	Arrêté en date du 29/12/1999	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 28/01/2000	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 06/11/2000	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 27/12/2001	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 11/01/2005	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 22/02/2007	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Etabli le :

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net